

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2008

L'an deux mille huit et le vingt-trois à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bonnieux, légalement convoqué le 16 avril 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges RUFFINATO, Maire.

Etaient présents : Monsieur Georges RUFFINATO, Monsieur Jérôme CASALIS, Madame Danielle POMMIER, Monsieur Pascal RAGOT, Monsieur Jean-Pierre CLAIREMBEAUD, Monsieur Gino MORELLO, Monsieur Claude RINAUDO, Monsieur Sébastien ARINGHIERI, Monsieur Pierre MALBEC, Madame Micheline SEBASTIEN, Madame Josette GARDON.

Pouvoir : Monsieur Yannick MEYSSARD pouvoir à Monsieur Sébastien ARINGHIERI, Madame Noémi TRANCHIMAND pouvoir à Monsieur Pascal RAGOT, Madame Roselyne CONSTANT pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CLAIREMBEAUD, Madame Josiane GRAVERON pouvoir à Madame Micheline SEBASTIEN

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Sébastien ARINGHIERI

Après deux rectifications, le procès verbal du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

I - RENEGOCIATION PRET DEXIA

Monsieur Jean-Pierre CLAIREMBEAUD présente une proposition de la Société Dexia pour refinancer 2 emprunts en prolongeant la durée de 7.65 à 13 ans avec un taux réduit de 4.62 % Ce qui représente un autofinancement dégagé chaque année de 13 183.80 €.

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal adoptent ce refinancement à l'unanimité.

II – DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle qu'il reste à nommer quelques délégués du Conseil Municipal pour le représenter auprès d'organismes extérieurs.

Le conseil municipal, à l'unanimité nomme :

Centre National d'Action Sociale : Micheline SEBASTIEN (commune) et Danielle POMMIER (CCAS)

EMALA : Josiane GRAVERON et Roselyne CONSTANT

CALAMITES AGRICOLES : Pierre MALBEC et Yannick MEYSSARD

Syndicat de rivières Coulon Calavon : Pierre MALBEC et Pascal RAGOT, titulaires et, Gino MORELLO et Josette GARDON, suppléants.

Il y également lieu de nommer un délégué par commission de la Communauté de Communes Pied Rousset en Luberon.

Le conseil municipal, à l'unanimité, nomme :
Evaluation des charges : Jean-Pierre CLAIREMBEAUD
Travaux : Jérôme CASALIS
Voirie : Georges RUFFINATO
Ordures ménagères : Claude RINAUDO
Action sociale : Danielle POMMIER
Développement économique : Pascal RAGOT
Culture : Micheline SEBASTIEN
Environnement : Josette GARDON.

Il est demandé pour le prochain conseil municipal du 15 mai de réfléchir à la nomination des membres de la commission impôts. Il faudra 12 membres du Conseil Municipal et 12 personnes extérieures.

III- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour une propriété sise rue Raspail pour un montant de 828 000€. Celle-ci se trouvant en zone de préemption urbaine, le conseil municipal doit donner son avis. Celui-ci se prononce contre la préemption par 15 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.

Le Maire,
G. RUFFINATO.